



Monsieur le Président de la République Française  
Palais de l'Elysee  
55 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

Le 8 janvier 2019

Monsieur le Président de la République,

Tout d'abord, permettez-nous de vous présenter nos vœux les plus sincères pour 2019.

C'est avec honneur et respect que nous avons pris connaissance de votre lettre du 16 novembre, dont nous vous remercions sincèrement.

Elle confirme que vous partagez ce que nous pensons humblement, c'est-à-dire que la commune est un pilier de la République, lieu de la proximité, et que le Maire est la figure républicaine la mieux identifiée et reconnue.

Comme vous l'avez stipulé dans votre courrier, « il n'est de réussite que collective ».

Nous l'avons expérimenté à l'échelle de notre territoire en fusionnant nos trois communes, et nos écoles.

Effectivement, cela nous a permis de fédérer les énergies et les forces vives, et par conséquent de rationaliser les dépenses.

Regarder dans la même direction nous a donné la capacité de mettre en œuvre nombre de projets, toujours dans la perspective d'améliorer la vie quotidienne de nos administrés.

En conséquence, le 1<sup>er</sup> janvier 2016 nous avons signé un contrat moral avec l'Etat soit, la fusion de nos trois villages historiques et l'assurance du maintien de notre dotation globale de fonctionnement pendant trois ans, ce qui s'est avéré.

Mais ce contrat prévoyait une clause concernant les dotations d'équipement, pour lesquelles nous devons être prioritaires. Or nous avons été surpris de constater en 2018 qu'aucune de nos demandes n'avait été retenue. En effet, lors de la commission départementale d'attribution de la DETR et de la DSIL nos dossiers se sont vus retoqués sans être examinés alors qu'ils respectaient tous les critères. Le motif invoqué : lutte contre la périurbanisation, critère qui nous a été notifié après l'instruction de nos dossiers. Bien sûr nous partageons cette politique générale de défense des terres agricoles, toutefois juridiquement nous ne

**COMMUNE NOUVELLE LE THUIT DE L'OISON**

Rue Henri de Campion - Le Thuit-Signol - 27370 LE THUIT DE L'OISON

☎ 02.32.96.00.90 - Fax : 02.32.96.00.91

[mairie@thuitdeloison.fr](mailto:mairie@thuitdeloison.fr)

pouvons nous opposer à des projets privés déposés par des propriétaires fonciers, souvent anciens agriculteurs.

Cette décision unilatérale et arbitraire vient à l'encontre du contrat moral sur lequel l'Etat et nous-même étions engagés. Cela nous a été très préjudiciable en terme de mise en œuvre de projets structurants pour la commune.

Dans ces conditions, peut-on compter sur l'accompagnement de l'Etat, qui était votre troisième promesse ?

A plusieurs reprises, nous avons demandé audience à M. Le Préfet pour comprendre sa décision. Il n'a pas souhaité nous rencontrer. Nous trouvons cette démarche cavalière. Toutefois, nous avons été reçus par M. Le Secrétaire Général de la Préfecture qui, nouvellement nommé, n'a pu répondre à aucune de nos interrogations.

Une autre inquiétude : notre intercommunalité Roumois-Seine, pour laquelle nous avons dû batailler ferme sans aucune aide des représentants de l'Etat, voire de leur part, des prises de position partisans, indignes, inadmissibles et qui vont à l'encontre des intérêts des administrés et de la liberté de gestion des collectivités.

Dans votre courrier, vous dites : « La France ne serait pas la même sans ses maires » Or nous nous sommes sentis abandonnés, délaissés, non respectés, promis à une lente agonie. Ce sentiment explique la lettre ouverte que nous avons adressée à nos administrés et notre geste symbolique avec les 4 autres communes qui a eu le mérite de faire réagir M. Le Préfet.

Respectueux de la République, nous sommes élus depuis plus de vingt ans, artisans de la transformation de notre territoire, portés d'ambition et de passion pour l'intérêt général, à vos côtés.

Vous avez raison de nous faire confiance, nous avons fait nos preuves en jouant un rôle de mobilisateur essentiel.

Par cette lettre, nous souhaitons vous faire part de notre mécontentement, de ce que nous ressentons comme un abandon des services de l'Etat. Toutefois, même si elle a été mise à mal, notre détermination reste intacte et ne voyez pas du venin dans nos paroles, mais un véritable signal d'alarme sur les difficultés que nous vivons au quotidien dans nos relations avec les services de l'Etat.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information ou pour une rencontre à votre convenance, comme vous l'avez évoqué le 10 décembre dernier lors de votre intervention télévisée,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Pour la commune du Thuit de l'Oison,  
Le Maire, Gilbert DOUBET

**COMMUNE NOUVELLE LE THUIT DE L'OISON**

Rue Henri de Campion - Le Thuit-Signal - 27370 LE THUIT DE L'OISON

☎ 02.32.96.00.90 - Fax : 02.32.96.00.91

[mairie@thuitdeloison.fr](mailto:mairie@thuitdeloison.fr)

